

BAREME D'HONORAIRES

HONORAIRES DE TRANSACTIONS

VENTE HABITATION ET FOND DE COMMERCE

- ◆ PRIX DE VENTE DE 0 à 120.000 € : 10 % TTC
- ◆ PRIX DE VENTE DE 120.001 € à 300.000 € : 6 % TTC
- ◆ PRIX DE VENTE SUPERIEUR A 300.001 € : 5 % TTC

Les honoraires sont dus à la signature de l'acte authentique
Honoraires à la charge du vendeur

HONORAIRES DE LOCATION

- ◆ Entremise et négociation, visite, constitution du dossier, rédaction du bail : 8 € TTC/M²
- ◆ Etat des lieux (bail vide ou meublé) : 3€ TTC/M² Soit 11 €/M² (surface loi Boutin)
- ◆ Estimation de valeur immobilière : 180.00 € TTC par bien immobilier.

Médiateur immobilier : Médiation Vivons mieux ensemble
465, Avenue de la Libération 54000 NANCY
<https://www.mediationcvivonscmieuxcensemble.fr/>

EURL MODINI ET FILS

LE SPLENDID AZUR- BP 61- 83120 SAINTE-MAXIME
Tél 04 94 55 71 00 - E-mail : info@immodini.com
Site Internet : www.immodini.com
RCS FREFUS 422 685 460

Caisse de Garantie : SOCAF -26, Av de Suffren 75011 PARIS
Carte Gestion N° CPI 8304 2018 000 030 634

Responsabilité Civile professionnelle - SWISS LIFE Contrat N° 011222642